

DEPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR
ARRONDISSEMENT DE DREUX
CANTON D'EPERNON
MAIRIE DE COULOMBS

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU MARID 11 JUILLET 2017
COMPTE-RENDU

Coulombs, le 24 Juillet 2017

Ordre du jour :

- Point sur le compte rendu précédent
- Compte rendu : commissions et syndicats
- SICME : modification des statuts
- TERRITOIRES D'ENERGIE (SDE 28) : demande d'implantation de bornes de recharge pour véhicules électriques
- CDDI : demande de subvention auprès du Conseil Départemental
- BIBLIOTHEQUE : demande de subvention
- RETROCESSION DE VOIRIE : Lotissement Les Plantes à Chandelles
- SEM LE CADUCEE : nomination d'un représentant de la commune
- FINANCES : acquisition de foncier
- FINANCES : décisions modificatives
- FINANCES : acquisition d'un abri pour la rue de la Louvière
- MAIRIE : horaires d'ouvertures
- Questions diverses

Le mardi 11 juillet 2017, les membres du Conseil Municipal de la commune de Coulombs, légalement convoqués le 03 juillet, se sont réunis sous la présidence de Monsieur Jean-Noël MARIE.

Sont présents : Mme Catherine MARIE, M. Didier LEBARS, Mme Nathalie ANDREU, Mme Jacqueline FOUQUET, Mme Nicole DUSSIDOUR, M. Arnaud SANCHES, M. Jean-Luc MARTIN, M. Roland PETIT, Mme Valérie MONOT, M. Daniel GUILLY. M. Paul LE RAVALLEC est absent et a donné pouvoir à Mme Valérie MONOT.

Mme Agnès COCHE est absente.

A l'unanimité, Mme Catherine MARIE est nommée en qualité de secrétaire de séance. La séance débute à 19H05.

Avant de commencer la séance, M. Le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour trois points :

- SITED : modification des statuts, comptes de sortie, sortie de la commune du syndicat
- CONSEIL DEPARTEMENTAL : demande d'aide exceptionnelle au titre des inondations de juin 2016
- FINANCES : éclairage de la façade de la Mairie

Les membres du conseil approuvent à l'unanimité la modification de l'ordre du jour et l'ajout de ces trois points.

POINT SUR LE COMPTE RENDU PRECEDENT

Aucune remarque n'est émise. Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

COMPTE RENDU DES REUNIONS DE COMMISSIONS ET DE SYNDICATS

Communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Ile-de-France : commission enfance : Mme MARIE

Le projet éducatif sur l'ensemble du territoire est en cours.

Un état des lieux des différentes structures a été réalisé. Il a été constaté que les structures fonctionnent toutes différemment (horaires, tarifs...). Un groupe de travail a été mis en place pour permettre d'harmoniser toutes ces structures d'accueil.

Mme Claire FAVEAU, coordonnatrice, va contacter les communes pour répertorier l'ensemble de leurs attentes.

CCAS : Mme MARIE

Le 25 juin dernier, le repas des anciens a été organisé au Relais des Remparts à Nogent-le-Roi. 55 convives ont pu profiter d'un repas gastronomique offert par le Centre Communal d'Action Sociale.

Compte tenu du nombre important d'inscriptions, le CCAS a décidé d'organiser une seconde date, ce sera le dimanche 17 septembre 2017. Plus de cent personnes se sont déjà inscrites pour une des deux dates.

La sortie des seniors aux Eaux Nocturnes de Versailles connaît elle aussi un fort succès. Le nombre de participants s'élève à ce jour à 85.

TERRITOIRE D'ENERGIE 28 (anciennement SDE 28) : M. LE BARS

Une réflexion sur l'intégration des différentes communautés de communes au sein du syndicat est en cours

Le syndicat propose aux Mairies, écoles et EPCI, en contrepartie d'une participation, de réaliser un diagnostic énergétique de leurs infrastructures pour connaître à l'issue, les différentes solutions avec pour objectif de réduire la consommation énergétique.

SIEA / M.MARTIN

Les recherches sont toujours en cours pour connaître les origines de la pollution. Suite à la Loi NOTRe, une modification des statuts du syndicat est à l'étude.

FINANCES : Mme DUSSIDOUR

Mme DUSSIDOUR présente l'état des dépenses et du budget. Les dépenses correspondent aux prévisions budgétaires.

Charges à caractères générales :

Dépenses prévues : 217.869€

Dépenses réalisées : 141.663€

Charges de personnel

Dépenses prévues : 146.725€

Dépenses réalisées : 72.397€

Autres charges

Dépenses prévues : 381.069€

Dépenses réalisées : 213.362€

Charges financières :

Dépenses prévues : 12.263€
Dépenses réalisées : 10.255€

SIRP / M.PETIT

Une modification des jours et horaires est envisagée pour rétablir le retour aux 4 jours, sous 2 réserves : le transport et l'information auprès des familles.

Entre le changement des horaires de classe et l'organisation des emplois du temps des agents, la mise en place demande une grande charge de travail.

SICME : M.GUILLY

Au sujet des prés, suite à un affaissement, la réfection des berges est prévue. 80% des dépenses engagées seront à la charge du syndicat et les 20% restant à la charge des propriétaires.

M.GUILLY va prendre contact avec la nouvelle technicienne pour l'entretien des fossés de la commune.

SICME : MODIFICATION DES STATUTS

Suite à la fusion de la Communauté de Communes des Terrasses et Vallées de Maintenon au sein de la Communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Ile-de-France au 1^{er} janvier 2017, il convient de modifier les statuts du syndicat. Il faut aussi prendre en compte le changement de Trésorerie de Nogent-le-Roi à Maintenon.

Les membres du conseil votent à l'unanimité ces changements de statuts.

TERRITOIRES D'ENERGIE (SDE 28) : DEMANDE D'IMPLANTATION DE BORNES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES

L'espace public autour de l'Eglise va être aménagé afin de le mettre en valeur et de créer un accès pour les Personnes à Mobilité Réduite du parking à la Maison de Santé Pluridisciplinaire. La commune souhaite en profiter pour implanter une borne de recharge pour les véhicules électriques.

Le syndicat prend en charge le coût de l'investissement. Seul le coût de fonctionnement ou dit d'entretien reste à la charge de la commune. Il s'élève à 700 euros par an et par borne.

Les membres du conseil souhaitent qu'un 2^{ème} branchement soit prévu dans les travaux d'aménagement ce qui permettrait d'envisager l'implantation d'une seconde borne.

Les membres du conseil approuvent à l'unanimité : l'implantation d'une première borne électrique, le transfert de compétence et la prise en charge annuelle de 700€ par an.

CDDI : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

M.Le Maire informe qu'une demande de subvention auprès du Conseil Départemental a été demandée en 2016, dans le cadre du Contrat Départemental de Développement Intercommunal pour le projet d'aménagement de l'espace public de l'Eglise pour y créer l'accès PMR à la MSP.

Le montant de la subvention sollicitée est de 30.000€. Il convient de régulariser cette demande.

Les membres du conseil approuvent à l'unanimité la demande de subvention.

BIBLIOTHEQUE : DEMANDE DE SUBVENTION

L'association de la Bibliothèque participe depuis 5 ans au Festival du Légendaire. Différents publics sont invités à participer : l'EPAHD situé à Nogent-le-Roi, les membres de l'Etape du Secours Catholique, les enfants de l'Ecole Elémentaire Gérard THIREAU de Coulombs, les élèves du Collège Jean MOULIN et les adhérents et amis de la bibliothèque de Coulombs.

Plus de cent personnes y participent chaque année.

L'association de la Bibliothèque de Coulombs sollicite, comme tous les ans, le Conseil Municipal afin d'obtenir une subvention d'un montant de 500€, sachant que le Conseil Départemental a déjà accordé une subvention du même montant.

Les membres du conseil approuvent à l'unanimité le montant de la subvention.

RETROCESSION DE VOIRIE : LOTISSEMENT « LES PLANTES » A CHANDELLES

Conformément aux demandes de la commune, suite à une étude réalisée par le Cabinet En Perspectives, les travaux ont été effectués.

Après visite sur site par des élus, les membres du conseil émettent un avis favorable à la rétrocession de la voirie du Lotissement Les Plantes situé à Chandelles et il convient d'autoriser M.Le Maire à poursuivre la procédure et signer les actes juridiques.

Les membres du conseil approuvent à l'unanimité la rétrocession de la voirie dans le domaine public et autorisent M. Le Maire à signer tous les documents afférents à cette acquisition.

SEM LE CADUCEE : NOMINATION D'UN REPRESENTANT DE LA COMMUNE

Il convient de nommer un représentant de la commune en remplacement de M. RECORDON.

Mme FOUQUET en charge de la tenue de la comptabilité de la SEM, réalisé depuis plusieurs années à titre gracieux, propose sa candidature.

Les membres du conseil approuvent à l'unanimité la candidature de Mme FOUQUET.

FINANCES : ACQUISITION

La commune souhaite acquérir une parcelle située dans les Charmilles.

Il convient pour finaliser cette acquisition d'autoriser M. Le Maire à signer tous les documents afférents à cette transaction.

Les membres du Conseil Municipal autorisent à l'unanimité M. Le Maire à signer tous les actes pour l'acquisition de cette parcelle.

FINANCES : DECISIONS MODIFICATIVES

Il convient pour deux dépenses de procéder à des décisions modificatives (DM) :

- **DM1** : Facture de la Serrurerie La Vallée d'un montant de 1.092€ correspondant au 2^{ème} garde-corps pour la passerelle située derrière la Maison de Santé. Cette somme sera prise au budget en sur équilibre et affectée au projet 170007 compte 2158 « autres installations, matériel et outillage. »
- **DM2** : Facture du SDE 28 pour la suppression des lampes à mercure. Le montant de la dépense s'élève à 17.025€. C'est la dernière tranche du renouvellement de l'éclairage public de la commune. Cette somme sera prise au budget en sur équilibre et affectée au projet 170001 compte 2041582 « Autres groupements, bâtiments et installations. »

Les membres du conseil approuvent à l'unanimité les 2 décisions modificatives.

FINANCES : ACQUISITION D'UN ABRI POUR LA RUE DE LA LOUVIERE

Lors de précédentes réunions de conseil municipal, l'acquisition d'un abri pour la rue de la Louvière a été souhaitée.

Après en avoir débattu les membres du conseil approuvent à l'unanimité ce projet. Le modèle devra être déterminé. De nouveaux devis vont être demandés suite aux avis des élus.

MAIRIE : HORAIRES D'OUVERTURE

L'ouverture de la Mairie le samedi matin répondait principalement à l'accueil du public pour les demandes suivantes : renouvellement d'une carte d'identité, vente des coupons de transport SITED,...

La commune n'effectue plus ces procédures.

Comme le nombre de personnes venant en Mairie le samedi matin est faible, M. Le Maire propose que la Mairie reste ouverte le samedi matin mais sur rendez-vous, à titre expérimental.

Si les habitants de Coulombs ne sont pas satisfaits, la Mairie restera ouverte. L'objectif est de maintenir la même qualité de service public.

Les membres du conseil approuvent cette nouvelle organisation à l'unanimité.

SITED

Suite à de nombreux changements dans la gestion des transports (Loi NOTRe, Transfert de la compétence vers La Région,...) et pour permettre aux familles de notre commune de pouvoir bénéficier de la tarification proposée par la Région Centre-Val de Loire, il convient de statuer sur la modification des statuts du syndicat, d'approuver les comptes de sorties et d'engager la procédure de retrait de notre commune du SITED.

Le coût par famille sera de 25€ par enfant avec un plafond de 50€ par famille.

Les membres du conseil approuvent à l'unanimité les modifications des statuts, les comptes de sorties et la sortie de la commune du syndicat à l'unanimité.

CONSEIL DEPARTEMENTAL : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU TITRE DES INONDATIONS DE JUIN 2016

Suite aux inondations de juin 2016, le Conseil Départemental a mis en place un dispositif exceptionnel d'aide d'un montant de 500.000€ pour financer les travaux des communes, touchées par les évènements.

M. Le Maire a transmis au Conseil Départemental une demande de subvention pour financer le curage des fossés d'eaux pluviales situés à Chandelles. Ce dispositif exceptionnel, va permettre de financer 80% du montant des travaux réalisés soit 5.331€.

Les membres du conseil approuvent à l'unanimité la demande de subvention au titre des inondations de juin 2016.

FINANCES : ECLAIRAGE DE LA FACADE DE LA MAIRIE

L'entreprise en charge des travaux électriques pour l'accès PMR de la Mairie a transmis son devis.

L'éclairage proposé va permettre d'illuminer la façade, la rampe PMR pour répondre aux normes et les abords de la Mairie permettant l'accès du public en toute sécurité.

Le montant du devis s'élève à 4900.46€.

M. Le Maire va demander au syndicat des territoires d'Energie une éventuelle participation par le biais d'une subvention.

Les membres du conseil approuvent à l'unanimité le montant du devis.

QUESTIONS DIVERSES

M. LE BARS, accompagné des pompiers, a procédé à la vérification des hydrants. Certaines bouches doivent être peintes et des signalétiques doivent être apposées. M. Le Maire souhaite attendre le compte-rendu pour engager les travaux nécessaires.

SIEA : M. LE BARS signale de nouveau que des enrobés sont toujours en attente de réfection : rue de Chandelles et 18 Grande Rue.

Sortie des jeunes : Mme ANDREU informe que la sortie des jeunes du 24 juin dernier au Parc PAPEA s'est bien déroulée. Les participants étaient satisfaits.

Mme ANDREU informe que les 2 manifestations proposées par l'association THE'COUL, la pièce de théâtre et le gala de la section CK DANSE, se sont bien passées. L'association remercie la commune pour le prêt de la salle des fêtes.

Comité des fêtes : Mme ANDREU est inquiète car le nombre de bénévoles pour préparer le 14 juillet n'est pas suffisant.

CHEMIN DE LA GRENOUILLERE : Mme FOUQUET signale qu'un chantier de broyage doit être prévu.

Mme DUSSIDOUR reprend différents devis demandés récemment, par exemple elle souhaite savoir si le changement du camion de la commune est toujours d'actualité. Mme MONOT informe que le camion est vétuste. Les factures d'entretiens augmentent.

M.GUILLY informe que le tracteur est aussi en réparation.

M.PETIT informe que la vétusté du camion et du tracteur ont déjà été signalées lors de précédentes réunions.

M.Le Maire informe les élus que Daniel GUILLY et Paul LE RAVALLEC ont déjà demandé des devis pour remplacer le camion. Pour le tracteur, M.Le Maire va demander aux communes voisines si elles sont intéressées pour mutualiser cet investissement.

M.PETIT informe que les arbres et diverses végétations prolifèrent « Chemin des Plantes ». Il serait souhaitable d'informer les différents propriétaires pour qu'ils procèdent à l'entretien nécessaire. M. Le Maire s'en occupe et rappelle que cette démarche a déjà eu lieu avec de bons résultats, il y a quelques années.

Mme MONOT informe que M.DUPIN, employé des services techniques, va passer le permis poids lourds avant la fin de l'année.

Mme MONOT souhaite savoir ce que la commune fait après avoir pris un arrêté à l'encontre du chien de M.DAEM. Elle souhaite que cette procédure aille jusqu'à sa fin afin de dissuader d'autres « éventuels propriétaires » de chiens dangereux.

M.GUILLY informe qu'il a reçu un nouveau devis pour les travaux de déshumidification de la bibliothèque.

M.GUILLY informe que les travaux de sécurisation du pont de fer sont terminés. Il invite les conseillers à se rendre sur les lieux pour constater le travail réalisé. M.GUILLY est satisfait du travail réalisé par M. CHARTIER. Deux rambardes vont être installées en bas du Pont de Fer pour permettre d'y accéder plus facilement.

Un 2^{ème} garde-corps a été installé sur le 2^{ème} pont de la sente qui mène à La Ribordière.

Communauté de Communes – Projet de territoire : M.LE BARS a assisté à une réunion pour définir le projet de territoire de la nouvelle communauté de communes. M. LE BARS a indiqué qu'il fallait prendre en compte les projets et souhaits étudiés pour l'élaboration du PLUi. M. Le Maire a demandé la mise en place d'un plan pluriannuel d'investissements afin d'anticiper les demandes et les besoins et réfléchir avec un esprit communautaire. Tous les territoires doivent bénéficier des investissements communautaires.

M.LE BARS souhaite que le robinet près de la Mairie soit protégé ou modifié et réitère sa demande de mise en place de douchettes pour la cuisine de la salle des fêtes.

Mme ANDREU souhaite l'acquisition de rideaux occultants pour la salle des fêtes. M.LE BARS informe qu'il a déjà reçu un devis pour des rideaux à scratch et demande un nouveau devis pour des stores à chainettes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h48.

M. Jean-Noël MARIE

Maire de Coulombs - Conseiller Départemental du Canton d'Epernon

